VINCENT VAN PETEGHEM

Vid. "-1,X-"nt":mh1b,tcT 1m minltm "" F "rmincif:11,
chargé de la coordination du dispositif de lutte français

A Monsieur Pierre STEENBERGHEN
Secrétaire général
Groupement national des entreprises de taxis
et de location de voitures avec chauffeur
Avenue de la Métrologie 8

1130 BRUXELLES

Bruxelles, 09 05 2022

Votreréférence

notre référence

CAB/ 5 2376

Annexe(s)

Objet :Impact du prix élevé du diesel sur le secteur des taxis

Cher M. Steenberghen,

Nous avons reçu votre lettre du 22 avril faisant état des préoccupations et des questions du secteur des taxis concernant les prix élevés du diesel.

Nous comprenons que l'ensemble du secteur des transports, y compris le secteur des taxis, est très affecté par les prix élevés du diesel. Après l'épidémie de covid-19 qui a eu un impact économique majeur sur nos entreprises, nous sommes aujourd'hui confrontés à une nouvelle crise qui touche tous les secteurs, et notamment ceux qui sont fortement dépendants des carburants.

La décision de réduire les accises sur le diesel et l'essence a été prise principalement pour soutenir nos familles et protéger leur pouvoir d'achat. En ce qui concerne le régime du gasoil professionnel, dont bénéficie également le secteur des taxis, il a été décidé de maintenir le taux d'accise net et de ne pas accorder d'avantage supplémentaire en plus de l'avantage du taux d'accise réduit dont bénéficie déjà le secteur. En vertu du droit européen, il n'est en principe pas possible de réduire les droits d'accises et le taux minimum de la directive sur la taxation de l'énergie. Comme vous le soulignez vous-même dans votre lettre, un soutien supplémentaire devrait être examiné au regard des règles relatives aux aides d'État.

Bien entendu, nous comprenons qu'il existe une forte demande pour des mesures supplémentaires visant à réduire sensiblement les prix de l'énergie et des carburants.

Votre contact
Clara Van Hemelrijck - clara.vanhemelrijck@vincent.minfin.be

Rue de la Loi 12
1000 BRUXELLES

Dans ce contexte, le gouvernement a décidé, lors du dernier examen du budget, de demander au Groupe des Dix d'élaborer pour la fin avril une proposition visant à atténuer l'augmentation des coûts énergétiques pour les entreprises, sur la base des résultats d'une étude de la Banque nationale de Belgique.

Les résultats de cet exercice seront ensuite discutés au sein du gouvernement.

Je vous pried'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués,

Votre contact
Clara Van Hemelrijck - clara.vanhemelrijck@vincent.minfin.be

Rue de la Loi 12
1000 BRUXELLES